



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 10 du 29 octobre 2019



Campagne 2019-2020



A retenir cette semaine :

Colza	p 02
Céréales d'hiver	p 10
Betteraves	p 23

Colza

- Vol de Charançon du Bourgeon Terminal quasi généralisé.
- Quelques larves de grosses altises, beaucoup de larves de mouche mineuse.

Céréales

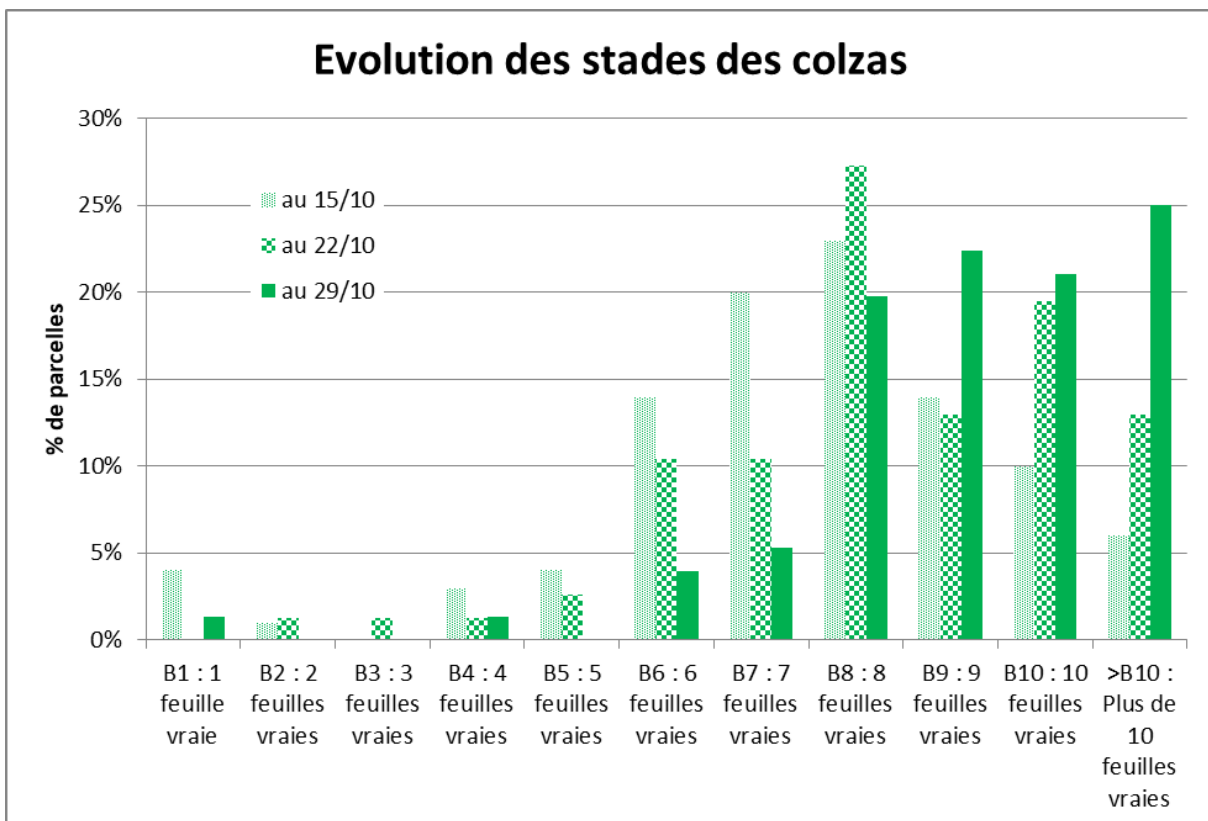
- Surveiller régulièrement les ravageurs aériens dès que les céréales lèvent (y compris sur les parcelles déjà protégées) de préférence pendant les périodes ensoleillées.
- Le risque limace augmente toujours, donc la surveillance est de rigueur.
- Contrôler la présence et identifier les graminées dans les parcelles.
- Laisser des témoins non traités, ils sont riches d'enseignements.



Réseau 2019-2020

Le BSV de cette semaine est rédigé à partir de l'observation de 76 parcelles.

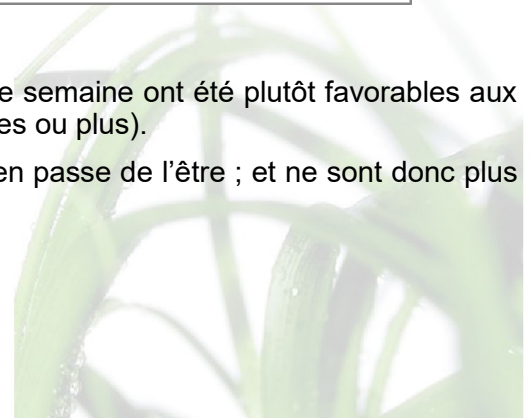
Stades des colzas



Les températures encore douces et les averses de cette dernière semaine ont été plutôt favorables aux colzas qui continuent de se développer (88% du réseau à 8 feuilles ou plus).

La plupart des parcelles non viables ont été retournées ou sont en passe de l'être ; et ne sont donc plus présentes dans le réseau.

L'hétérogénéité intra parcellaire demeure.





Parcelle avec pieds de colzas de différentes tailles
E. Joudelat (CA89)

Des **mesures de biomasse et des comptages de pieds** ont été effectués de nouveau cette semaine.

Commune	Date de semis	Poids (en g/m ²)	Densité (plante / m ²)
CEZY (89)	13/08/2019	610	35
EGRISSELLES-LE-BOCAGE (89)	14/08/2019	1400	
ETIVEY (89)	03/08/2019	1000	
FILAIN (70)	17/08/2019	900	
POUILLEY-FRANÇAIS (25)	26/08/2019	900	

Pour rappel, les objectifs de densité sont de 25 à 35 plantes /m².

Pour limiter le risque lié aux insectes, des **objectifs de biomasse** ont aussi été définis :

	Au 5-10 octobre	A l'entrée de l'hiver
Biomasse minimum	> 600 g/m ² Soit plus de 20 g/plante	> 1 kg /m ² Soit plus de 30 g/plante
Biomasse optimum	> 800 g/m ² Soit plus de 25 g/plante	> 1.5 kg/m ² Soit plus de 45 g/plante

5 cas **d'élongations** (de 0.5 à 3 cm) sont aussi signalés : Doubs, Jura et Côte d'Or.

Localement des symptômes de faim d'azote (colza rougissant) sont observés.

Mise en œuvre des pièges

Les cuvettes jaunes doivent être mises en place : pour le CBT, elles se placent comme « posées » sur la végétation.

Actuellement, 3 espèces d'insectes à ne pas confondre peuvent être retrouvées dans les cuvettes :

Baris, Charançon du Bourgeon Terminal et Grosses altises (de gauche à droite sur la photo)



Photo : L. Gauthier (CA89)



Ravageurs

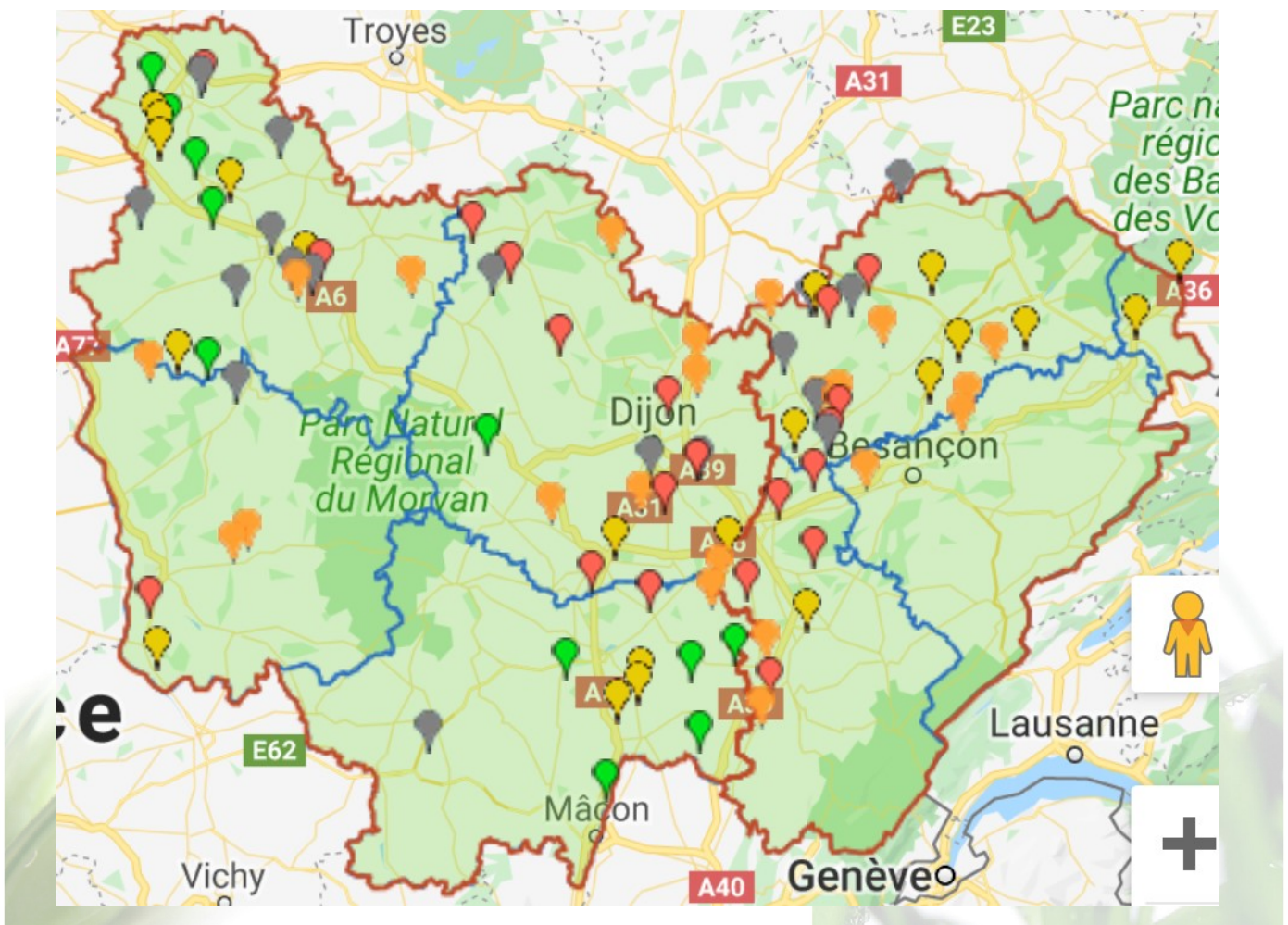
Charançon du Bourgeon Terminal (CBT)

- **Période de risque** : du développement des premières larves jusqu'au décolllement du bourgeon terminal. La lutte contre les larves étant impossible, c'est l'arrivée des adultes qui va déclencher le début de la période de risque. Les vols de CBT peuvent avoir lieu de fin septembre jusqu'à l'entrée de l'hiver.

- **Observations** :

Le vol de CBT se généralise à la faveur des journées ensoleillées de la fin de semaine.

	Au 15/10	Au 22/10	Au 29/10
% de cuvette ayant capturé au moins 1 CBT	47 %	40 %	85 % (63 sur 74 observations)
Nombre moyen de CBT par cuvette ayant capturé	8	6	24 (de 1 à 202)



Localisation des captures de CBT en Bourgogne et en Franche Comté entre le 24/10 et le 29/10



Suivi de maturité : une partie des femelles capturées à SAINT CYR LES COLONS (89) sont porteuses d'œufs matures.

- Analyse du risque :

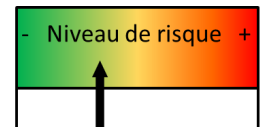
Pour les colzas suffisamment développés, le risque est faible.



Dans les secteurs ayant capturé cette semaine et/ou les semaines dernières (quasiment l'ensemble de la région), le risque est élevé, d'autant plus que le colza est peu développé.



Dans les secteurs n'ayant pas encore capturé (quelques zones de l'Yonne et de la Saône et Loire), le risque est faible à moyen. **Suivre le vol très attentivement avec les cuvettes jaune, en particulier les après-midi ensoleillés** : le risque sera considéré comme élevé dès les 1^{ères} captures significatives.



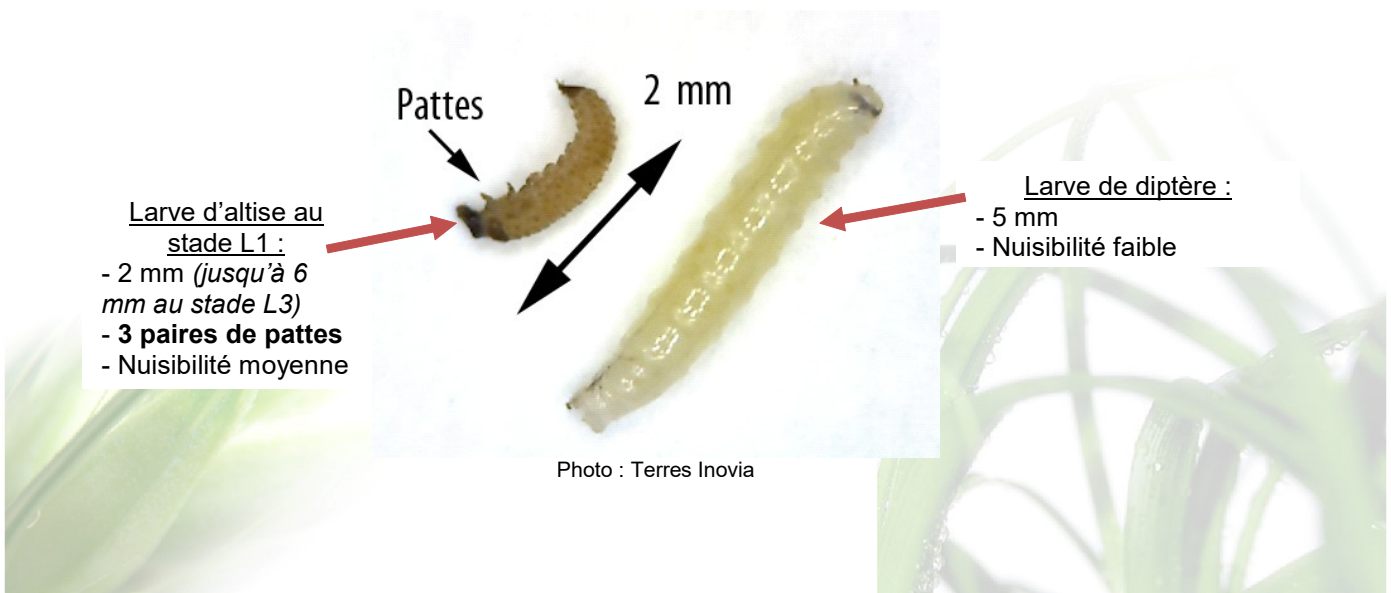
Larve d'altises

- Description :

La lutte contre les larves de grosses altises est déconnectée de la lutte contre les altises adultes.

Les observations peuvent être réalisées par dissection des pétioles ou bien avec la méthode Berlèse (voir description ci-dessous ou [vidéo ici](#)).

Attention à ne pas confondre les larves d'altises avec les larves de diptères qui sont sans nuisibilité sur le colza, afin de ne pas surestimer le nombre de larves d'altises et donc le risque.





Résultat de Berlèse : les *larves de grosses altises* sont au bout des flèches rouges.
Les autres insectes sont des pupes de mouche mineuse (marron-noires). E. Courbet, CA70



Larve de mouche mineuse à ne pas confondre avec les larves de grosses altises :
absence de pattes et extrémités claires. E. Courbet, CA70

- Seuil de nuisibilité :

Méthode Berlèse

Etant donné la présence de plus en forte des larves d'altises dans notre région et le peu de solution chimique existante, Terres Inovia propose une nouvelle grille de nuisibilité prenant davantage en compte les leviers agronomiques.

A nombre de larves égales, le risque est plus faible pour des plantes avec une forte biomasse (45 g/plante, c'est-à-dire 1,5 kg/m² si la densité de semis a été maîtrisée), sans faim d'azote (absence de rougissement, enracinement correct), avec une reprise de végétation précoce au printemps.



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 10 du 29 octobre 2019

Infestation larvaire	Risque agronomique	Indication de risque
> 5 larves / plante	Biomasse < 45 g/pied (1.5 kg/m ^{2*}) OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement) OU Reprise intermédiaire à tardive	Risque fort
	Biomasse > 45 g/pied (1.5 kg/m ^{2*}) ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement) ET Reprise précoce	Risque moyen
Entre 5 et 2-3 larves / plante	Biomasse < 30 g/pied (1 kg/m ^{2*}) OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement)	Risque fort
	30 g/pied (1 kg/m ^{2*}) < Biomasse < 45 g/pied (1.5 kg/m ^{2*}) ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement)	Risque moyen
	Biomasse > 45 g/pied (1.5 kg/m ^{2*}) ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement) ET Reprise tardive	Risque moyen
	Biomasse > 45 g/pied (1.5 kg/m ^{2*}) ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement) ET Reprise précoce ou intermédiaire	Risque faible
< 2-3 larves / plante	Toutes situations	Risque faible



Méthode par dissection de pétiole

Risque important si des larves d'altises sont présentes dans **plus de 70 % des plantes**.

- Observations :

La chaleur a entraîné des éclosions précoces et les 1^{ères} larves de grosses altises ont été observées. Quelques parcelles de Côte d'Or atteignent ou dépassent le seuil de nuisibilité.

Parcelles	% de plantes avec au moins une larve (dissection des pétioles)	Nombre moyen de larves par plante (méthode Berlèse)
BEIRE LE CHATEL (21)		4.4
BILLY CHEVANNES (58)	10	
BOYER (71)		1.4
BRETIGNY (21)		2.5
CORNOT (70)	2	
COULMIER LE SEC (21)		3.3
FROLOIS (21)		0.8
LAIGNES (21)		1.1
SAINT CYR LES COLONS (89)		0.15

Des larves de mouche sont aussi observées, parfois dans des quantités importantes : 8.8 larves de mouche / plante à RECEY SUR OURCE (21).

- Analyse du risque:

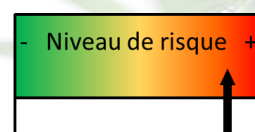
Pour les colzas avec moins de 70% de plantes avec larve (dissection) ou moins de 2.5 larves/ plante (Berlèse), le risque est faible.

Il s'agit pour le moment de la majorité des situations.

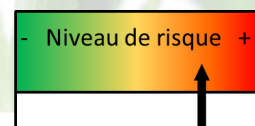


Pour les colzas avec plus de 70% de plantes avec larve (dissection) ou entre 2.5 et 5 larves/plante (Berlèse) :

- si le colza est bien développé (plus de 45 g/pl ou 1.5 kg/m²) et sans carence azotée : le risque est faible.
- si le colza fait moins de 30 g/pl (ou 1 kg/m²) et qu'il présente des symptômes de faim d'azote, le risque est élevé.

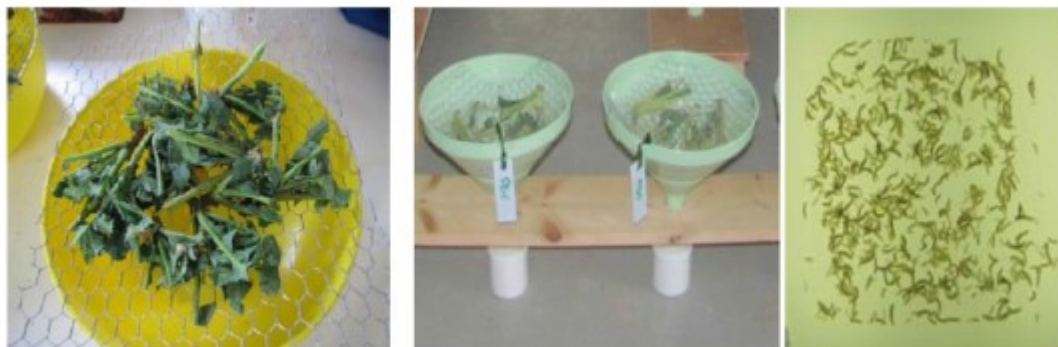


Pour les colzas avec plus de 5 larves/plante (Berlèse), le risque est moyen à élevé selon la croissance du colza.





Méthode BERLESE pour l'estimation de la pression en larves de grosse altise dans les colzas



Source Terres Inovia

Mode opératoire :

- Etape 1 : **prélever au champ** au minimum une vingtaine de plantes (4 * 5 plantes consécutives),
- Etape 2 : de retour au labo ou au bureau, **nettoyer rapidement les plantes** à l'eau claire,
- Etape 3 : **couper les pivots et le plus gros des limbes** (non touchés) puis rincez encore si besoin les plantes (le nettoyage permet d'éviter les tombées et dépôts de terre dans le récipient et facilite le comptage des larves).
- Etape 4 : **répartir les plantes sur le grillage** qui recouvre les entonnoirs. Le nombre de plantes à positionner sur chaque dispositif dépend de la taille des plantes. Il est important qu'aucun morceau de plantes ne dépasse de la cuvette ou de l'entonnoir au risque d'avoir des larves tombant à côté du dispositif. Les premières larves sont visibles au bout de quelques heures.
- Etape 5 : après dessèchement complet des plantes (8 à 15 jours selon la T°C et la taille des plantes), **compter le nombre de larves tombées dans les récipients**. Les observations peuvent aussi se réaliser au fur-et-à mesure de la manip.

Autres insectes

Avec le temps ensoleillé du weekend, des vols de grosses altises adultes ont eu lieu.

Des dégâts de mouches du chou sont toujours observés ponctuellement.

Des pucerons verts sont signalés localement.

Des tenthrèdes de la rave et leurs dégâts sont aussi signalés.

Maladies

Du phoma est observé à CHASSEY-LES-MONTBOZON (70), CORCELLES-LES-ARTS (21), BEIRE-LE-CHATEL (21), SAINPUITS (89), CHANTENAY-SAINT-IMBERT (58), VARANGES (21) avec 10 à 100% de plantes concernées selon les situations.



CEREALES D'HIVER

La troisième vague de semis vient de se terminer. Au moins 90% des céréales sont semées.
Au total, 88 parcelles ont été observées cette semaine, 39 orges et 49 blés.

Tableau des observations en nombre de parcelles

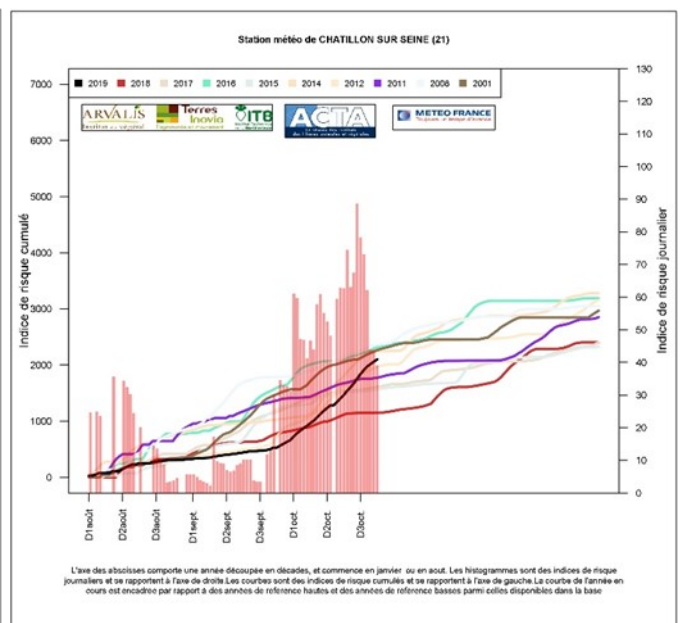
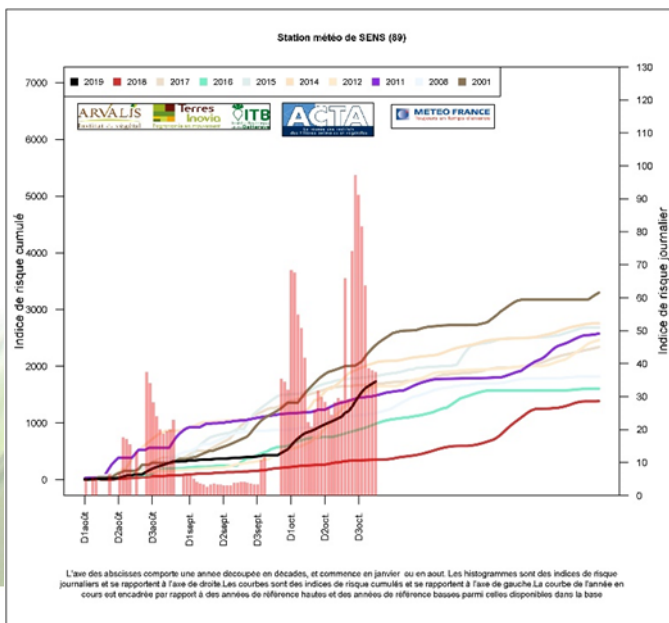
	Non levée	1 f	2 f	3 f	Début tallage
Blé	6	19	6	6	2
Orge	9	22	11	5	2
Total	15	41	17	11	4

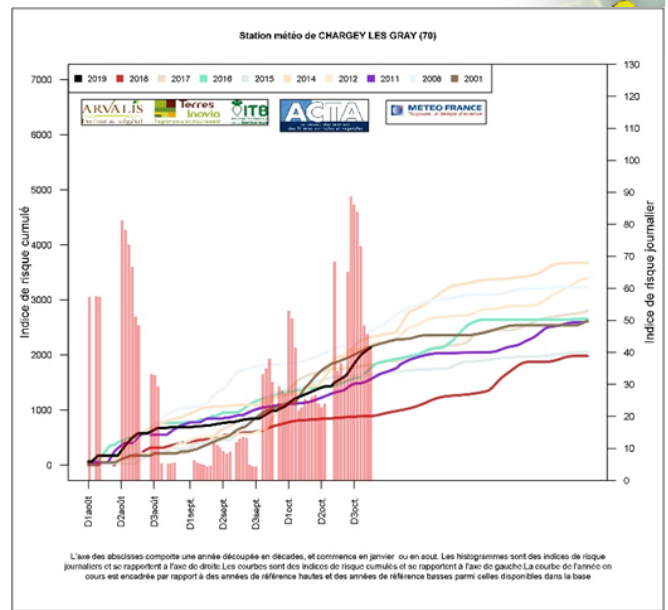
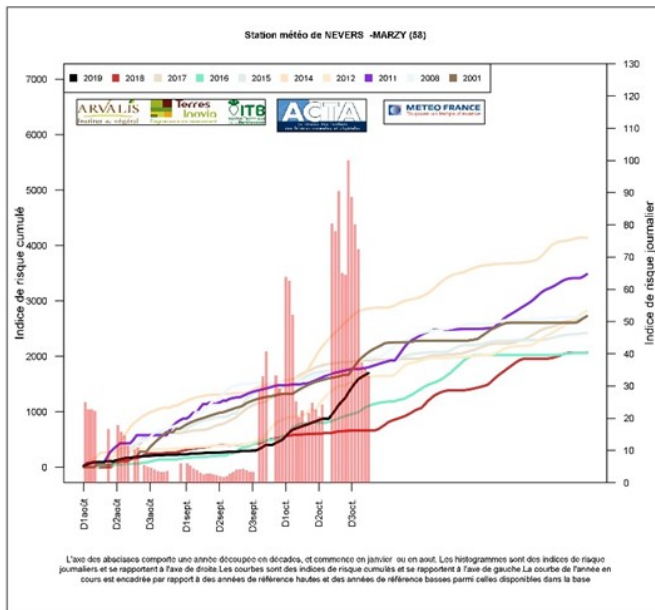
Limaces

Les céréales sont sensibles aux limaces (grises les plus fréquentes et noires) de la levée jusqu'au stade 3 feuilles. Les situations les plus à risque concernent les parcelles historiquement attaquées, argileuses, motteuses ou avec des résidus de cultures abondants, caillouteuses, les semis superficiels, les zones non tassées, les andains de paille... Le risque est d'autant plus élevé que le climat de l'automne est doux et humide pendant la période « avant semis – tallage ».

Le risque estimé par le modèle agro-climatique a encore augmenté cette semaine.

Modèle agro-climatique inter institut





Evaluer le risque limace

Afin d'analyser le risque à la parcelle, le mieux est d'installer des pièges. Le piégeage consiste à la mise en place à la surface du sol d'un carré de 50 cm X 50 cm en carton, ou une tuile, ou un sac recouvert par une bâche plastique. Sous le piège disposez quelques granulés d'anti limaces pour éviter que les limaces ne quittent le piège.

A partir de ce piège, le risque limace se raisonne avec les seuils suivants (rapporter le comptage du piège au m²) :

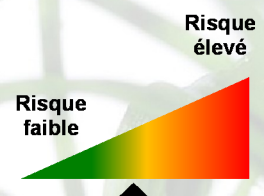
- 1 à 10 limaces / m² : risque faible
- 10 à 20 limaces / m² : risque moyen
- 20 à 50 limaces / m² : risque élevé
- Plus de 50 limaces / m² : risque très élevé

Sur le réseau d'observations, on dénombre de 1 à 5% de plantes avec morsures sur 4 parcelles.

La surveillance est de rigueur.

En cas d'observation de dégâts, privilégiez les spécialités de biocontrôle.

Le risque limace a augmenté.





Les cicadelles (*Psammotettix alienus*) responsables des symptômes de pieds chétifs



Cicadelle grise - Photo P.Koehl (Interval)

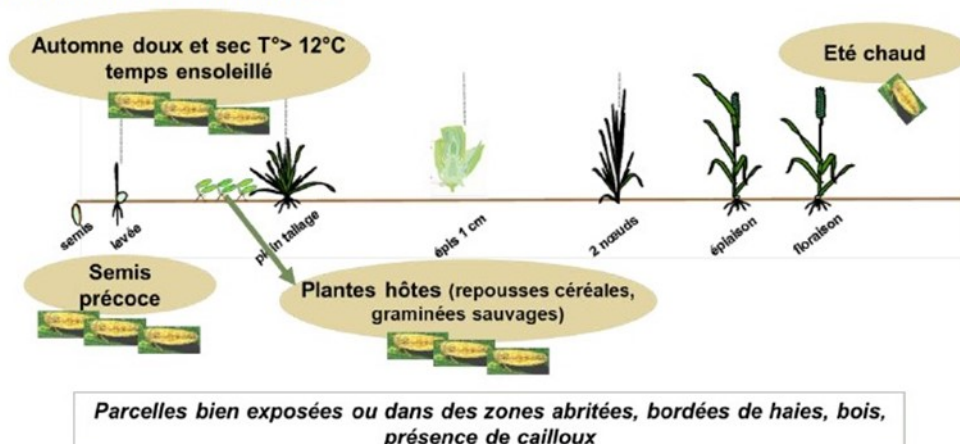


La Cicadelle est de ton beige terreuse, d'une taille de 4 à 5 mm, caractérisée par :

- 5 bandes blanches étroites et 6 bandes beiges larges longitudinales sur le sommet de la tête caractéristiques de l'espèce.
- des ailes disposées en forme de toit (^)

C'est prioritairement dans les parcelles levées le plus tôt et d'autant plus si la levée est hétérogène, bien exposées (au sud) ou dans les zones abritées, bordées de haies et de bois, que l'observation doit être la plus soutenue.

Facteurs favorables aux cicadelles



Source : ARVALIS – Institut du végétal



ETAT DES LIEUX

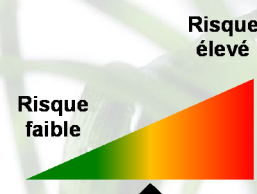
L'état des lieux peut être réalisé en relevant de manière hebdomadaire, dès le début de la levée, un piège jaune englué format A4. Au-delà de 30 captures hebdomadaires enregistrées, le risque devient élevé. En l'absence de piégeage, une observation directe des cicadelles dès l'émergence de la céréale sera alors nécessaire pour évaluer le niveau de risque. Choisir une période ensoleillée, la plus chaude de la journée. Parcourir la parcelle à 5 endroits sur 5 mètres linéaires. Si à chaque endroit cette action fait sauter devant soi au moins 5 cicadelles, le seuil de risque est dépassé.

Sur le réseau d'observation, les captures sur piège englué sont faibles : sur 19 pièges suivis, le seuil est dépassé sur aucune parcelle.

Surveillez les cicadelles dès le stade pointant de la céréale.

Commune	code_ postal	culture	variete	Date semis	Nbre captures hebdomadaires
RENEVE	21310	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON	18/10	25
MONT-SAINT-JEAN	21320	Blé tendre d'hiver	COMPLICE	21/10	0
LES ESSARDS-TAIGNEVAUX	39120	Blé tendre d'hiver	IONESCO	10/10	0
ANNOIRE	39120	Blé tendre d'hiver	LG ABSALON	11/10	0
ORBAGNA	39190	Blé tendre d'hiver	LAURIER	12/10	1
NEUVILLEY	39800	Blé tendre d'hiver	LAURIER	8/10	8
ANLEZY	58270	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON	13/10	12
NARCY	58400	Orge d'hiver	ISOCEL	12/10	0
BILLY-SUR-OISY	58500	Orge d'hiver	ISOCEL	14/10	0
VARENNES-VAUZELLES	58640	Blé tendre d'hiver	RGT SACRAMENTO	14/10	23
LA COLLANCELLE	58800	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON	8/10	16
BEAUMOTTE-AUBERTANS	70190	Blé tendre d'hiver	FANTOMAS	12/10	10
BEAUMOTTE-AUBERTANS	70190	Orge d'hiver	LG Casting	12/10	10
MONTBOZON	70230	Blé tendre d'hiver	LG ABSALON	12/10	25
THORY	89200	Orge d'hiver	RAFAELA	14/10	0
VILLIERS-LOUIS	89320	Blé tendre d'hiver	Complice + Calumet + Unik	16/10	3
CHAMPIGNELLES	89350	Orge d'hiver	ETINCEL	17/10	5

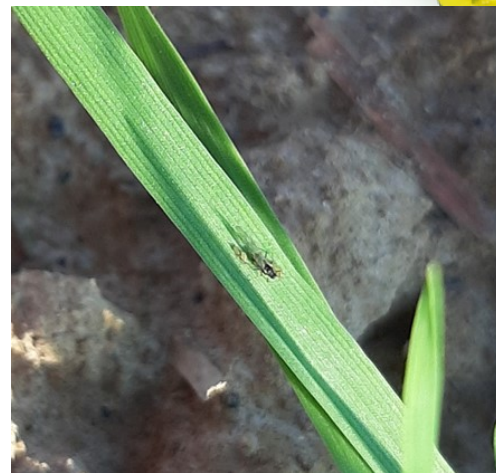
Risque cicadelles actuellement moyen sur les parcelles en cours de levée. Risque à réévaluer à l'apparition du soleil.





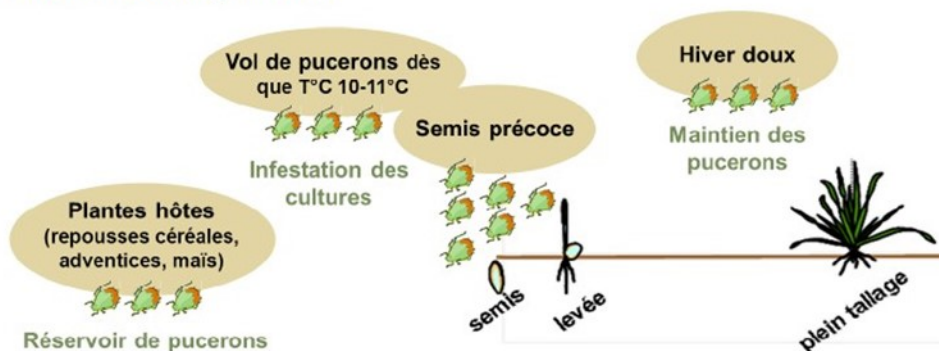
Les pucerons (*Rhopalosiphum Padi*, *Sitobion*, *Metopolophium*...) vecteurs de la jaunisse nanisante

Rhopalosiphum padi est un puceron à forme globuleuse (1,2 à 2,4 mm), qui présente un corps vert foncé avec des taches rougeâtres autour de l'insertion des cornicules. A l'automne, lorsque les conditions sont favorables les pucerons ailés volent et se posent préférentiellement sur les jeunes plantules de céréales. Ils transmettent le virus lors de leurs piqûres alimentaires. L'infestation est d'autant plus importante que le nombre de jours de vols est élevé : les semis précoces sont ainsi toujours plus exposés. Suite à cette contamination primaire de la parcelle, la diffusion de la maladie est assurée par leur descendance : les pucerons aptères (sans ailes) se contaminent en se nourrissant sur des plantes malades puis contaminent d'autres plantes (dissémination par foyer).



Puceron ailé et aptères – photo CA70

Facteurs favorables aux pucerons



Des étés tempérés suivis d'automne doux sont particulièrement favorables aux pucerons d'automne.

Source : ARVALIS - Institut du végétal

ETAT DES LIEUX

Dès le début de la levée, un état des lieux est à réaliser par beau temps en parcourant la parcelle. Le seuil d'intervention est de 10% de plantes touchées par au moins un puceron. En dessous de ce seuil, il ne faut pas laisser séjourner les pucerons plus de 10 jours de suite.

Surveillez les pucerons à partir du stade 1-2 feuille de la céréale notamment sur les parcelles contiguës aux maïs.

Les pucerons se multiplient sur les premiers semis et s'installent sur les parcelles en cours de levée. Le seuil de nuisibilité (10%) est atteint ou dépassé sur 30% des parcelles (17 /57) qui ont fait l'objet d'un comptage. Le seuil est souvent dépassé sur les parcelles semées aux alentours du 14/10, actuellement au stade 1 feuille.

Même si le seuil n'est pas dépassé, il se peut que les pucerons soient présents depuis plus de 10 jours.



Orge ETINCEL semée le 11/10 précédent maïs grain - 20% des plantes sont porteuses de pucerons
photo COURBET - CA70



Rhopalosiphum padi (cul marron) sur orge – photo Habib BENMANSOUR CA 58





BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 10 du 29 octobre 2019

Pourcentage de pieds porteurs de pucerons (**en rouge** = seuil atteint ou dépassé)

Commune	Code postal	culture	variété	Date semis	% de plantes porteuses de pucerons
SORNAY	70150	Orge d'hiver	ETINCEL	20/09/2019	70
BLIGNY-LES-BEAUNE	21200	Orge d'hiver	ETINCEL	23/09/2019	0
CORCELLES-LES-ARTS	21190	Blé tendre d'hiver	APRILIO	29/09/2019	2
BATTRANS	70100	Blé tendre d'hiver	SYLLON	30/09/2019	75
VINCENT	39230	Orge d'hiver	TEKTOO	30/09/2019	80
SAINT-AUBIN	39410	Orge d'hiver	ETINCEL	30/09/2019	16
VIGNOLES	21200	Orge d'hiver	ETINCEL	30/09/2019	2
PIERRE-DE-BRESSE	71270	Blé tendre d'hiver	APRILIO	01/10/2019	5
VEZET	70130	Blé tendre d'hiver	??	01/10/2019	2
SAUSSEY	21360	Orge d'hiver	SY GALILEOO	01/10/2019	0
VENERE	70100	Orge d'hiver	Estérelle	01/10/2019	3
FLAGEY	25330	Orge d'hiver	LG Casting	03/10/2019	0
MONTPONT-EN-BRESSE	71470	Blé tendre d'hiver	RUBISKO	04/10/2019	15
SAINT-LOUP-DE-VARENNES	71240	Blé tendre d'hiver	APRILIO	04/10/2019	5
CUGNEY	70700	Orge d'hiver	ETINCEL	04/10/2019	25
VENNANS	25640	Orge d'hiver	Campanile	07/10/2019	0
NEUVILLEY	39800	Blé tendre d'hiver	LAURIER	08/10/2019	3
LA COLLANCELLE	58800	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON	08/10/2019	5
LES ESSARDS-TAIGNEVAUX	39120	Blé tendre d'hiver	IONESCO	10/10/2019	25
SIMARD	71330	Blé tendre d'hiver	APRILIO	10/10/2019	30
SAINT-LOUP-DE-LA-SALLE	71350	Orge d'hiver	ETINCEL	10/10/2019	0
FLEUREY-LES-LAVONCOURT	70120	Orge d'hiver	ETINCEL	10/10/2019	5
DORANS	90400	Orge d'hiver	ESTEREL	10/10/2019	0
GUERCHY	89113	Blé tendre d'hiver	ARLEQUIN	11/10/2019	10
BUXY	71390	Blé tendre d'hiver	FRUCTIDOR	11/10/2019	0
LACHAPELLE-SOUS-ROUGEMONT	90360	Orge d'hiver	RAFAELA	11/10/2019	0
CHARCENNE	70700	Orge d'hiver	COCCINEL	11/10/2019	15
ORBAGNA	39190	Blé tendre d'hiver	LAURIER	12/10/2019	12
L'ISLE-SUR-LE-DOUBS	25250	Blé tendre d'hiver	RGT MONTECARLO	12/10/2019	5
MONTBOZON	70230	Blé tendre d'hiver	LG ABSALON	12/10/2019	5
NANCE	39140	Blé tendre d'hiver	graindor	12/10/2019	30
BEAUMOTTE-AUBERTANS	70190	Blé tendre d'hiver	FANTOMAS	12/10/2019	10
NEUVILLEY	39800	Orge d'hiver	PIXEL	12/10/2019	4
BEAUMOTTE-AUBERTANS	70190	Orge d'hiver	LG Casting	12/10/2019	10
LEZINNES	89160	Blé tendre d'hiver	MMS 2020	13/10/2019	3



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

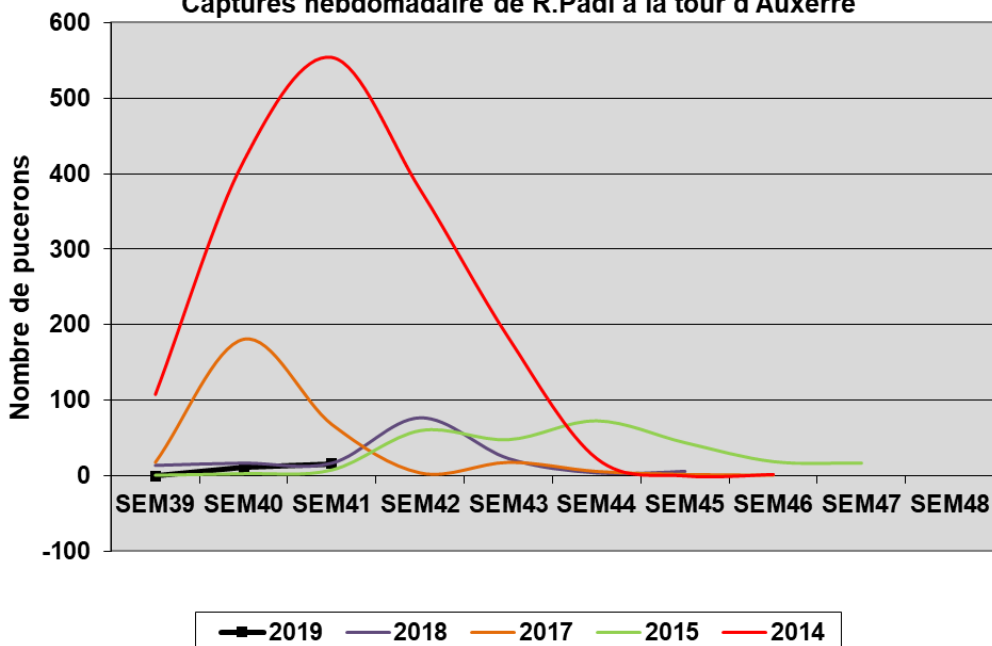
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 10 du 29 octobre 2019

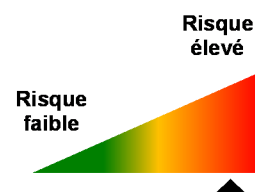
POULIGNEY-LUSANS	25640	Blé tendre d'hiver	Absalon	13/10/2019	0
ANLEZY	58270	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON	13/10/2019	0
NEUILLY	89113	Blé tendre d'hiver	ADVISOR	13/10/2019	10
LEZINNES	89160	Orge d'hiver	HIRONDELLA	13/10/2019	2
VARENNES-VAUZELLES	58640	Blé tendre d'hiver	RGT SACRAMENTO	14/10/2019	0
CHOYE	70700	Blé tendre d'hiver	FRUCTIDOR	14/10/2019	20
ONAY	70100	Blé tendre d'hiver	NEMO	14/10/2019	3
SAINT-MARTIN-BELLE-ROCHE	71118	Blé tendre d'hiver	Pibrac	14/10/2019	0
THORY	89200	Orge d'hiver	RAFAELA	14/10/2019	0
VALLEROIS-LE-BOIS	70000	Orge d'hiver	ETINCEL	14/10/2019	5
LA CELLE-SAINT-CYR	89116	Orge d'hiver	KWS FARO	15/10/2019	0
VILLIERS-LOUIS	89320	Blé tendre d'hiver	Complice + Calumet + Unik	16/10/2019	8
BLIGNY-SUR-OUCHÉ	21360	Blé tendre d'hiver	OREGRAIN	17/10/2019	0
CHAMPIGNELLES	89350	Orge d'hiver	ETINCEL	17/10/2019	0
RENEVE	21310	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON	18/10/2019	12
BUXY	71390	Orge d'hiver	ETINCEL	18/10/2019	1
BAUDRIERES	71370	Orge d'hiver	RAFAELA	20/10/2019	0
MONT-SAINT-JEAN	21320	Blé tendre d'hiver	COMPLICE	21/10/2019	0
BAUDRIERES	71370	Blé tendre d'hiver	LG ABSALON	25/10/2019	0
BAUDRIERES	71370	Blé tendre d'hiver	OREGRAIN	25/10/2019	0

Captures hebdomadaires de R.Padi à la tour d'Auxerre

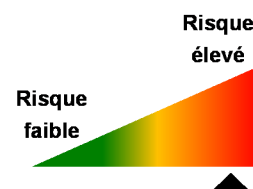




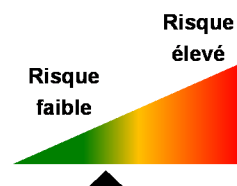
Sur les parcelles dont le seuil de nuisibilité est atteint ou dépassé, le risque pucerons est élevé.
Laissez des témoins non traités, ils sont riches d'enseignements.



Sur les parcelles semées aux alentours du 11 octobre, actuellement au stade 1 à 2 feuilles, le risque pucerons devient élevé.



Sur variétés d'orges d'hiver tolérantes à la JNO (AMISTAR, COCCINEL, HIRONDELLA, KWS BORELLY, KWS JAGUAR, LG ZEBRA, MARGAUX et RAFAELA), le risque pucerons est moindre. Elles ne sont pas tolérantes au WDV (virus des pieds chétifs) transmis par la cicadelle.



Autres bioagresseurs

Des attaques de taupins sont signalées en Haute-Saône.

Quelques cas de zabres et de mouches du semis sont signalés en Côte d'Or et Nièvre.



Attaque de taupins – il faut déterrer la plante pour identifier le ravageur.

photo COURBET - CA70



Reconnaitre le zabre et les symptômes sur les plantes.

photos COURBET - CA70






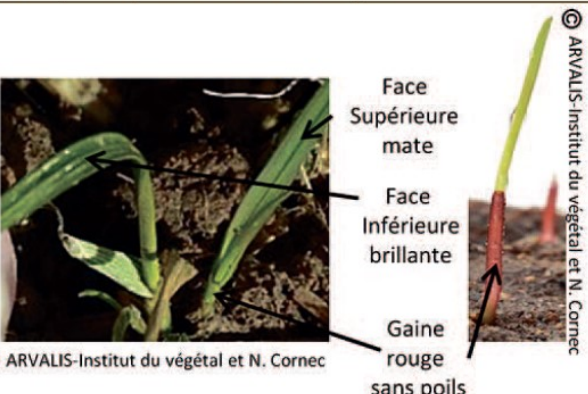
Adventices

Voir les fiches ci-dessous pour identifier les graminées nuisibles.

RAY GRASS

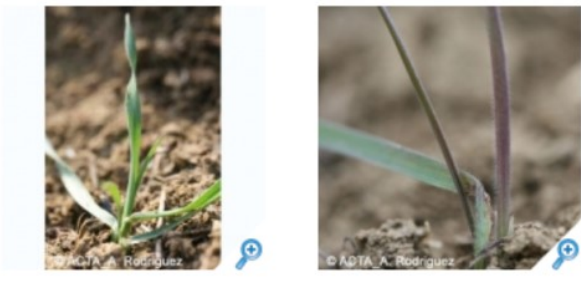

Informations issues de www.infloweb.fr/ray-grass-ditalle

Le ray-grass est une graminée glabre. La face inférieure des feuilles est très brillante, la face supérieure est mate. Dès la troisième feuille, deux petites oreillettes obtuses apparaissent au sommet des gaines. Ces dernières sont généralement teintées de rouge. La ligule est courte et membraneuse. Les ray-grass peuvent germer toute l'année, de manière échelonnée, avec deux pics de germination : l'un automnal de septembre à décembre, l'autre au début du printemps. La nuisibilité s'exerce surtout sur les céréales à paille d'hiver avec un seuil de nuisibilité directe sur le rendement de l'ordre de 25 ray gras / m². Ne pas sous-estimer la nuisibilité indirecte car chaque ray grass a la capacité de produire entre 3000 et 20000 graines.

© ARVALIS-Institut du végétal et N. Cornec

BROME (extrait INFLOWEB)


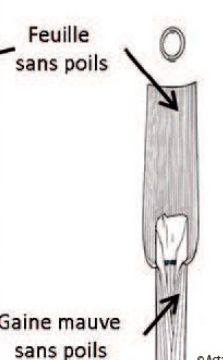

Plantule - Au stade plantule, les différentes espèces de brome sont très difficiles à distinguer entre elles. Leur caractères communs sont : préfoliation enroulée, pilosité importante et générale ; gaine cylindrique, poilue et soudée ; ligule simplement dentée ou profondément déchirée (brome stérile), parfois velue sur le dos (brome mou) ; pas d'oreillettes.

© ACTA - A. Rodriguez

VULPIN

Informations issues de www.infloweb.fr/vulpin-des-champs

Au stade plantule, les gaines de vulpins sont fendues et fréquemment teintées à la base en mauve sur 1 à 2 cm, mettant en évidence les nervures. Il n'y a pas d'oreillettes chez le vulpin des champs. Les ligules sont ovales, de 3 à 6 mm, et finement denticulées. Le vulpin est capable de germer toute l'année avec deux pics : le plus important à l'automne et l'autre au printemps. La germination du vulpin est optimale dans les 2 premiers cm. Ses levées précoces non maîtrisées perturbent l'élaboration du rendement des cultures qu'il colonise, et plus particulièrement les céréales à paille. On estime le niveau de nuisibilité directe sur le rendement à 25 vulpins / m². Ne pas sous-estimer la nuisibilité indirecte car chaque vulpin a la capacité de produire entre 1500 et 10000 graines.

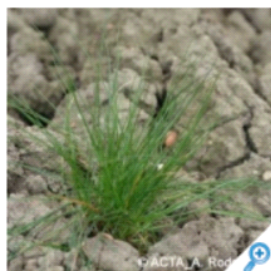
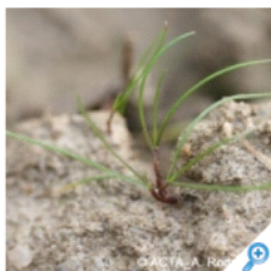




© ARVALIS-Institut du végétal

© Acta



VULPIE QUEUE DE RAT (extrait INFLOWEB)



Plantule - Sa détermination peut être délicate et nécessite une observation attentive à la loupe (10 X) au risque de la confondre avec un petit ray-grass. La **gaine** est nettement fendue et parfois rougeâtre sur les premières feuilles. Il n'y a pas d'oreillettes (à la différence du ray-grass). La **ligule** est très courte (0,2 à 0,4 mm) et denticulée. Le **limbe** est très fin, brillant sur la face inférieure. Les **nervures** sont bien visibles sur le limbe et présentent, après le stade tallage, des cils à leurs surfaces (difficiles à observer). Avant tallage, à l'aide d'une loupe, il est possible de distinguer des cils sur le bord du limbe. Cette caractéristique permet d'écarter toute confusion avec le ray-grass d'Italie (plante glabre, oreillettes, gaine ouverte, limbe plans de grande taille) et les fétuques rouges (limbe glabre, gaine soudée et pubescente).

Vous souhaitez avoir une information sur les adventices, visitez le site INFLOWEB ! ([cliquez sur l'image](#))





Annexe

COMPORTEMENT DES VARIÉTÉS DE BLE TENDRE
AU CHLORTOLURON

Liste principale des Variétés tolérantes au chlortoluron (liste non exhaustive)

Accor	Brevent	Fantomas	Hyxpress	Mobile	RGT Cesario	Sorbet CS
Accroc	Buenno	Farandole	Hyxtra	Mogador	RGT Cyclo	Sorrial
Acoustic	Calabro	Farinelli	Illico	Monitor	RGT Distingo	Sorokk
Adagio	Calisol	Faustus	Innov	Montecristo CS	RGT Kilimanjaro	Sortilege CS
Addict	Calumet	Fenomen	Inox	Mortimer	RGT Libravo	Spigolo
Adéquat	Camp Rémy	Filon	Instinct	Moskito	RGT Montecarlo	Stereo
Adhoc	Campero	Flair	Intérêt	Musik	RGT Pulko	Stadium
Aérobic	Caphorn	Flamenko	Intro	Mutic	RGT Talisko	Strass
Albator	Capvern	Fluor	Invicta	Nemo	RGT Texaco	Stromboli
Alhambra	Caribou	Folklor	Ionesco	Nirvana	RGT Venezia	Su Astragon
Aligator	CCB Ingénio	Forblanc	Iridium	Noblesko	RGT Volupto	Sublim
Allez y	Cecybon	Forcali	Isengrain	Nocibe	Richepain	Sumo
Altamira	Cellule	Fructidor	Isidor	Nuage	Rimbaud	System
Altigo	Cézanne	Gabrio	Istabraq	Nucleo	Rize	Sweet
Ambition	Charger	Galactic	Jaidor	Oakley	Rodrigo	Swinggy
Amboise	Chevalier	Galibier	Johnson	Odyssée	Ronsard	Sy Adoration
Amifor	Chevignon	Galopain	Kalystar	Oratorio	Runal	Sy Fashion
Andalou	Chevron	Galvano	Kantao	Oregrain	Rustic	Sy Passion
Andromede CS	Claire	Garantus	Koreli	Orloge	Saint Ex	Syllon
Annecy	Colmetta	Geny	Kundera	Orvantis	Samurai	Sy Mattis
Antonius	Compil	Geo	Kylian	Osmose CS	Sankara	Sy Pack
Apache	Complice	Gimmick	KWS Extase	Oxebo	Sanremo	Sy Tolbiac
Aprilio	Conexion	Goncourt	KWS Lazuli	Païndor	Santana	Tapidor
Aramis	Copernico	Grafik	KWS Moonlight	Pakito	Scenario	Tarascon
Arche	Courtot	Graindor	KWS Tonnerre	Paledor	Sebasto	Tenor
Arezzo	Craklin	Granamax	Laurier	Palladio	Selekt	Tentation
Aristote	Croisade	Grapeli	Lazzaro	Paroli	Sepia	Terroir
Arlequin	Contrefor	Grillon	Leandre	Pastoral	Seyrac	Thalys
Artdeco	Crousty	Gwastell	Lear	Pepidor	Sherlock	Tiago
As de cœur	Cubitus	Hendrix	Levis	Pericles	Silverio	Tiepolo
Ascott	Cupidon	Hybery	LG Abraham	Phileas	Sirtaki	Titlis
Athlon	Dialog	Hycrop	LG Absalon	Pibrac	Skerzzo	Tobak
Atoupic	Diderot	Hydrock	LG Android	Pierrot	SO 207	Toïsondor
Attitude	Dinosor	Hyfi	LG Armstrong	Pilier	Sobbel	Trocadéro
Aubenne	Distinxion	Hyguardo	LG Auriga	Plainedor	Sofolk CS	Tulip
Auckland	Donator	Hyking	LG Ayrton	Player	Sogby	Unik
Aurele	Einstein	Hymack	Limes	Popeye	Sogood	Uski
Aviso	Energo	Hynergy	Lorenzo	Posmeda	Soissons	Valodor
Azzerti	Enesco	Hynvictus	Lyrik	Prévert	Sokal	Velours
Bagou	Eperon	Hypocamp	Macaron	Providence	Solehio	Vergain
Bardan	Ephoros	Hypod	Maldives CS	PR22R20	Soliflor CS	Verzasca
Barok	Equilibre	Hypolite	Manager	PR22R58	Solindo CS	Volontaire
Bastide	Espéria	Hyrise	Mandragor	Pueblo	Solive CS	Waximum
Belepi	Euclide	Hystar	Maori	Quality	Solky	Zephyr
Bermude	Eureka	Hysun	Marcelin	Quatuor	Solveig	
Boisseau	Exelcior	Hyteck	Matheo	Québon	Somca	
Bonifacio	Exotic	Hywin	Maupassant	Rebelde	Sonyx	
Boregar	Expert	Hyxo	Messenger	Renan	Sophie CS	
Boston	Fairplay	Hyxperia	Minotor	Ressor	Sophytra	

En gras : Nouvelles variétés



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 10 du 29 octobre 2019



Pour toute information sur l'état sanitaire de la betterave sucrière, retrouvez le BSV betteraves sur le site de la Chambre régionale d'Agriculture, en cliquant [ici](#).

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action co-pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture et le Ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement